L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 2 MARS 1882.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE.
Ottner, Brooks, & Norton ....Directeurs
POUR HUIT SOIRÉES,
MATINÉES MERCREDI ET SAMEDI.
Commençant Dimanche, 5 Mars.
—LA—
TROUPE D'OPERA COMIQUE
—DE—
RICE
—ET—
SURPRISE PARTY.
Dimanche—BABES IN THE WOOD.
Lundi—PATIENCE.
Mardi—MASCOTTE.
Mercredi en matinée—CINDERELLA AT SCHOOL.
Mercredi soir—PATIENCE.
Jeudi—BILLEE TAYLOR.
Vendredi—PINAFORE.
Samedi en matinée—PATIENCE.
Samedi soir—BABES IN THE WOOD.
Dimanche—MASCOTTE.
Siéges réservés maintenant en vente.
Lundi, 13 mars—John McCullough.
3mars—

THÉATRE ST-CHARLES.
UNE SEMAINE, MATINÉES MERCREDI ET SAMEDI.
Commençant Dimanche, 5 Mars.
Engagement du grand acteur d'Amérique,
FRANK MORDAUNT,
Dans sa création artistique de
"Capt. Marline Weathergage,"
Dans la comédie-drame de Robt. Griffin Morris,
OLD SHIPMATES.
Siéges réservés maintenant en vente.
DIMANCHE, 12 mars—Adams' Humpty Dumpty Pantomime Company.
2 mars—

THEATRE ST-CHARLES.
Trois dernières représentations
De l'artiste américain héroïque,
OLIVER DOUD BYRON,
Secondé par la charmante actrice,
MISS KATE BYRON,
Et la plus belle troupe de Comédie.
Jeudi, Vendredi et Samedis soirs,
Le célèbre drame à sensation,
10,000 MILES AWAY!
Ecrit par feu Joe H. Banks.
Pas de matinée Samedi.
2 mars—

GRAND OPERA HOUSE.
Brooks, Norton & Connor ....Directeurs
Jeudi, Vendredi et Samedi soir,
Programme entièrement changé.
TROIS DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
Du célèbre Prestidigitateur
HERRMANN,
Et sa Compagnie européenne,
Le grand acte de la Décapitation.
Atawa Katenochin, Les Lorelias, Howell et Darwin, Zoe, l'Automatic Sketch Artist.
Pas de matinée Samedi.
2mars—

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Commençant Dimanche 26 février. Tous les soirs durant la semaine.
ENGAGEMENT DE
JOS. K. EMMETT,
Le fondateur de cette Compagnie de Comédie Allemande, dans son rôle populaire de
Fritz in Ireland;
ou le Sonneur de cloche du Rhin; et les amours de Shamrock.
Pas de matinée cette semaine.
Nouvelles chansons, nouvelle musique...Nouveaux décors...Carillon de vraies cloches d'église...Accessoires appropriés...Grand orchestre.
26 fév..

La bâtisse d'exposition de la
BALEINE,
A la tête de la rue du Canal,
[près de la Douane.]
DAVID BIDWELL..................Directeur
LA BALEINE MONSTRE.
Ayant 60 pieds de long et pesant 80,000 livres,
Regardée par la Presse américaine et 1 million de personnes, comme
La plus intéressante et instructive curiosité qui ait jamais paru devant le public.
C'est la première, et la seule véritable vraie Baleine qui ait été prise dans l'eau et probablement la dernière que vous verrez dans toute votre vie.
C'est la meilleure leçon d'histoire naturelle pour les enfants.
Jours d'exhibition de 9 a m à 9 p m.
Admission 25cts. Enfants 15cts.
26 fév—

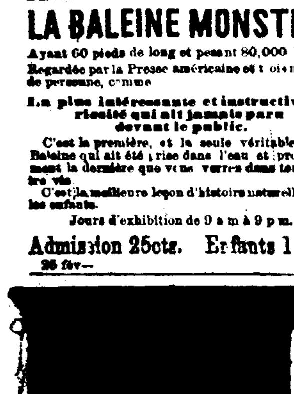

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

Gelpi & Viosca,
SUCCESSEURS DE PABLO GELPI
253 RUE DECATUR.
MAISON ÉTABLIE EN 1836.
MARCHANDS D'ÉPICERIES en général et IMPORTATEURS de toutes sortes de VINS D'ESPAGNE, surtout de la célèbre marque ST-VINCENT recommandée aux malades par les médecins.
12oct—6m—Dim.Mar.Ven.

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. [illegible] & Cie.
Montres, bijouterie.
51 rue Royale
Coin Bienville.
Nlle-Orléans.

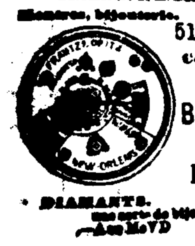

BIJOUTERIE
et [illegible]
DIAMANTS.
DIAMANTS.
une sorte de bijouterie [illegible].
—Ans MeVD

SPECTACLES BALS, &c

GRAND BAL PARÉ
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
Le Samedi 18 Mars, 1882.
AU ODD FELLOWS HALL.
Prix du Billet $2 00
N.B. Les réunions de la direction du Bal ont lieu à l'Asile tous les Vendredis, à 7 heures p.m.
Par ordre du Président,
ANT. CARRIERE.
L. [illegible], Secrétaire. 19 fev—

JARDIN DE WENGER.
Nos 12 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Eschert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.
Programme nouveau chaque soir.
Matinée le Dimanche.
Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et aussi aménagées pour l'agrément des dames visiteuses.
Les personnes de [illegible] ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.
2 oct—6m

Southern Art Union
And Woman's Industrial Association,
203, RUE DU CANAL.
L'EXPOSITION DES ARTISTES
Sera inaugurée
VENDREDI, 17 février, à midi.
L'EXPOSITION comprendra des tableaux des plus célèbres artistes de New-York, de Philadelphie et de Boston. Ces tableaux ont été transportés ici à grands frais. Nos propres artistes exposeront et occuperont une belle place dans le Salon. Tous les tableaux, excepté quelques toiles peintes sur commande, sont à vendre. L'Exposition durera 30 jours. L'Union espère que le public s'y portera avec empressement. Entrée, 25 cents; catalogues, 10 cents.
Les membres doivent être munis de leurs billets pour être admis; le secrétaire les remettra à ceux qui ne les ont pas encore reçus.
ROBERT S. DAY,
Président du Comité d'Exposition.
19 fév—1 mois

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE
Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,
Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles
qu'il soit possible de trouver au Sud.
Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:
"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."
W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
au 31 oct

Attention! Licences de véhicules pour 1882.—Département des Finances, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 28 février 1882—Toutes personnes intéressées, qui n'ont pas pris leurs licences de véhicules pour l'année 1882, sont respectueusement notifiées qu'à partir de LUNDI prochain, 6 mars, la police sera instruite d'envoyer aux épaves tous véhicules, etc., trouvés dans les rues sans leurs licences et leurs numéros pour l'année courante.
B. T. WALSHE,
28 fév—7f Administrateur des Finances.

Taxes de Ville de 1882.
DÉPARTEMENT DES FINANCES, HOTEL DE VILLE, 30 janvier 1882.
MARDI, 31 janvier, les comptes de 1882, étant livrables, ce Département recevra les Taxes de ville de 1882.
B. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.
31janv—[illegible]

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 27 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1882.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie sera tenue, conformément à la loi et à sa charte, le 3 avril 1882, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au local de la Compagnie, No 27 rue du Camp, en cette ville, pour considérer et voter sur certains amendements proposés à sa charte.
Par ordre de la Direction,
LOUIS BARNETT,
1er mars—au 3 avril Secrétaire.

Bureaux du New Orleans Butchers' Hide & Tallow Co., No 45 rue Poeyfarre—Avis est donné par ces présentes qu'il y aura, aux bureaux de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires, le 30 mars 1882, à midi, dans le but de procéder aux voix sur la proposition de mettre la dite Compagnie en liquidation.
25 février 1882
LEON LAVEDAN,
26 fev—30 fois Président.

La véritable Machine à Coudre

SINGER.
UN DEMI-MILLION VENDUES ANNUELLEMENT.
Les deux-tiers de toutes les machines à coudre vendues aux Etats-Unis sont des SINGERS.
La meilleure et la meilleur marché
—EST LA—
MACHINE SINGER.
Elle dure la vie.—Demandez la liste des prix
—A LA—
Singer Sewing Manufacturing Co.,
85 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans
11déc—3m—Dim Mar.Jeu.

Poudre-Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!
NON MELANGÉ. NON FALSIFIÉ.

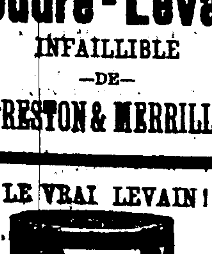

PARFAITEMENT PUR,
c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.
VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 50 rue Douane.
12 janv—6m, Jo

PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
SE FERA
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 14 MARS 1882.
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
Voyez la Distribution!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900
1,857 Lots se montant à $110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
[illegible] l'agent par des ordres sur la [illegible] ou des lettres enregistrées, par [illegible].
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
[illegible] garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

PHILIP WERLEIN,
135—RUE DU CANAL—135
Le premier magasin de Pianos et de Musique du Sud. La plus ancienne maison de son genre.
IL N'Y EST VENDU QUE LES MEILLEURS PIANOS
Les PRIX les plus RÉDUITS et les CONDITIONS les plus FACILES qui se soient jamais offerts.
SEUL AGENT POUR LA VENTE DES
PIANOS CHICKERING

LES PIANOS LES PLUS RENOMMÉS DU MONDE
Les Pianos de salles de Concert et de Salons-Boudoirs. Il y a cinquante-huit (58) ans, que le public les connaît, et soixante mille, 60,000 sont en usage.
AGENT AUSSI POUR LA VENTE DES CÉLÈBRES
PIANOS MATHUSHECK,
CONSTRUITS D'APRÈS UN SYSTÈME NOUVEAU ET PATENTÉ
Ils sont excellents comme son, et comme apparence élégante; sans égaux pour la durée et l'avantage de garder l'accord; faits pour résister aux effets de l'humidité et de l'excessive chaleur.
Ce sont les Pianos les plus populaires qui se soient jamais vendus; ils éclipsent complètement les pianos importés.
PIANOS HAINES, HARDMAN, HALE.

ORGUES MASON & HAMLIN, dites de cabinet.
ORGUES BAY STATE, STERLING.
Vieux Instruments reçus en paiements partiels de neufs,

IMPORTATION DIRECTE
—DE—
Instruments à musique et de musique en cahiers.
—COMMERCE DE—
GROS ET DE DETAIL.

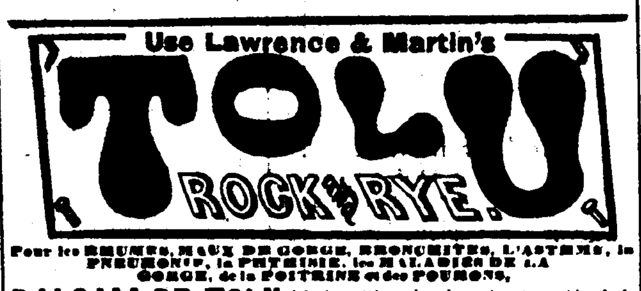

Pour les RHUMES, MAUX DE GORGE, BRONCHITES, L'ASTHME, la PNEUMONIE, la PHTHISIE, les MALADIES DE LA GORGE, de la POITRINE et des POUMONS,
BALSAM DE TOLU A toujours été un des plus puissants remèdes de la FACULTÉ MÉDICALE contre les atteintes des RHUMES, des BRONCHITES, l'ASTHME, les MAUX de GORGE, la CONSOMPTION à leur début et à des périodes avancées, et contre toutes MALADIES de la GORGE, de la POITRINE et des POUMONS; mais il n'a jamais été utilisé aussi avantageusement qu'en mélange avec le TOLU ROCK and RYE. Ses propriétés adoucissantes sont celles d'un stimulant et d'un tonique capables de rebâtir le système après que le rhume a été guéri. Prix du quart de bouteille: $1.00.
ATTENTION! Ne vous laissez pas tromper par les marchands qui tachent de substituer du ROCK and RYE en place de notre TOLU, ROCK and RYE, qui est le seul article médicamenté—le véritable a une étiquette particulière sur chaque bouteille; ce qui permet de le vendre par les Droguistes, Grocers et marchands partout,
SANS TAXE OU LICENCE SPÉCIALE.
TOLU ROCK and RYE Co., Propriétaire, 41 rue River, Chicago, Ill.
A vendre en gros par F. Hollander, L. L. Lyons & Co; E. J. Hart & Co; Finlay Preston & Co. Schmidt & Ziegler. 28fev—6m—Dim. Mar. Jeu.

STAUFFER, MACREADY & Cie.,
71 RUE DU CANAL,
Et 11, 13, 15, 17, 19, 21 et 23 rue Dorsière.—Nouvelle-Orléans.
—MARCHANDS DE—
QUINCAILLERIE,
Coutellerie, Fusils, Pistolets, Clous, Fers, Métaux, Fil de fer à pointes galvanisé dit "Galvanized and Japanned Barb Wire,"
ET UN ASSORTIMENT COMPLET D'INSTRUMENTS
ARATOIRES ET DE QUINCAILLERIE,
Comprenant des Charrues à Sucre et à Coton de Jas. H. Hall.
Do. Do. B. F. Avery.
Charrues de Meikle, Etc., Etc., Etc.
Aussi, tous ces instruments bien connus tels que: Mulleus, Pioches à chaume (Stubble Diggers), Houes, (Rotary Hoes). 15fév—12f

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
Sptds—1anj

PLANT DE RIZ.
PLANT DE RIZ DE l'HONDURAS, qualité de choix,
GARANTI SANS ROUGE,
à vendre par ERNST & CO.
Aux Nos 109 et 111 de la rue Julia.
1ja—[illegible]

La célèbre prophétesse,
MME LEONCE, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le passé, le présent et l'avenir. Si, vous avez des peines, voire: plus de mariages manqués, plus de troubles dans les ménages. Chances infaillibles pour voyager. Enfin voulez-vous être heureux! Voulez-vous avoir des numéros gagnants! Venez au
No 306, RUE ST-CLAUDE,
[illegible] entre Ste-Anne et Dumaine.

A. BAGORET,
Courtier en ACTIONS et BONS,
[illegible] RUE DE CHARTRES,
Nouvelle-Orléans.
Il s'occupe spécialement du paiement des taxes et [illegible] Ville et d'Etat. 5jan—3m

BODLEY BROTHERS
OFFRENT au public le plus complet des wagons à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de toutes espèces [illegible] voitures, [illegible] pour [illegible] [illegible] [illegible] sont appelés [illegible] l'attention sur nos ce [illegible] durcis, nos moyeux forgés à froid et les [illegible] destinés à nos charrettes à Wheeling, W. Va., avec des meilleurs [illegible] fabriqués dans nos propres [illegible] ouvriers de [illegible] expérience et par de très habiles ouvriers. Nous [illegible] tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes,
Dépôt 18 et 20 rue Union.
5sept 1881—1an

RICHARD FROTSCHER,
Nos. 15 & 17 Rue Dumaine,
NOUVELLE-ORLEANS.
—Marchand de—
Graines pour plant de Légumes,
Fleurs et Végétation de toute genre.
MON assortiment de graines est le plus vaste de cette ville, j'y appelle l'attention de tous ceux qui ont besoin de graines fraîches et sûres.
Les commandes sont respectueusement sollicitées. Toutes les communications seront l'objet d'une considération prompte.
Mon "Almanach et Manuel de Jardin" pour les Etats du Sud, seront envoyés par la malle gratuitement, sur demande.
Plant de pomme de terre, une spécialité.
2 fév—1an

A. MONTELEONE,
La grande fabrique de soulier Tiger.
Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

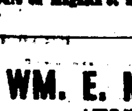

En gros et en détail. Importateur des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $5.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers-cloués de $2 à au-dessus. Bottes faites à la demande. Battonnez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix. 15 oct—1an DMaJ

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
17........RUE BARONNE........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF

Isidore Newman vs Mary A. Lott.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4481 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er avril 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain lot de terre situé près de la Louisiana Sugar Refinery, dans le Troisième District de cette ville et mesurant quarante-sept pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Dauphine, anciennement Grande-Hommes, la même mesure sur la rue Bourgogne, anciennement Craps, sur une profondeur de trois cent dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes sur chacune des lignes de côté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent. La dite propriété a été achetée par la défenderesse dans cette affaire de Mme Elizabeth Clementine Gamory, veuve de feu Louis Hermecour, par un acte passé par-devant Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, le 3 juin 1872, enregistré dans le bureau de transferts, livre No 100, folio 446.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—7,14,21,28 mars, 1 av

François Berrecourt et al. vs. Dame Bénédicte Philippe, veuve de Frédéric Charles.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 5977.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la sus-dite affaire, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 1er avril 1882, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans une section reculée de la ville, désigné sur un plan de ville fait par J. O. Bourgeret, alors voyer de la présente municipalité, par le numéro "Six" No 6 de l'îlet numéro "Neuf" "No. 9," compris entre les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, et mesurant mesure américaine, trente-un pieds six pouces et une demi ligne de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Cette propriété fut acquise par la défenderesse, de la succession de Dame A. Grégoire, par acte de vente pardevant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville, le 1er juillet 1853.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 fév—7 mars 14 21 28—1 avril

VENTES PAR LE CONSTABLE

New Orleans Insurance Co vs Gottfried Sherff
DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 1437—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai aux enchères, dans la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, JEUDI le 2 mars 1882, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, du district de cette ville, désigné par le No 13 de l'îlet No 7, d'après un plan dudit faubourg dressé par B. Buisson, en date du 5 mars 1837, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire. Ledit lot forme l'angle des rues Levée et Huitième et mesure, au pied américain, 51 pieds 1 pouce de face à la rue de la Levée sur une profondeur et façade à la rue Huitième de 103 pieds 3 pouces et de 114 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 12. Ensemble avec tous les droits, passages, etc, acquis par ledit défendeur de Benj. Miller, 6 septembre 1872, par acte pardevant J. F. Coffey, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, désignée par le numéro ci-haut.
Conditions—comptant sur les lieux.
M. V. VINET, Constable.
31 janv—31, fév. 4, 11, 18, 25, mars 2.

DRS S. & D. DAVIESON,
7 - - rue des Remparts - - 7
NLLE-ORLEANS, LNE.
Dr David Davieson,
M. R. C. S. LONDRES, M. D. GIESSEN, NEW YORK.
Auteur de "Practical Observations on Nervous Debility", "Essay on Marriage", etc. Conservateur au "l'Anatomie, la Physiologie, etc. au Musée d'Anatomie de l'Etat du Missouri, St Louis, Mo.
désire annoncer aux citoyens de la Nlle-Orléans et des environs qu'on peut le consulter jusqu'au 30 avril prochain, à son salon,
7 RUE DES REMPARTS, entre Canal et Douane.
Tous les jours de 10 a m à 3 p m et le soir de 6 à 8 heures.
Le Dr DAVIESON ayant adopté comme spécialité le traitement et la cure des
MALADIES DE NERFS,
a consacré des années à l'étude et aux recherches de cette branche de la science médicale qui a trait plus particulièrement aux maux causés par les folies ou les indiscrétions de la jeunesse ayant pour résultats des débilités nerveuses, physiques et chroniques, et la perte de toute vitalité, et ce longue et vaste expérience acquise dans les meilleurs hôpitaux européens en même temps que les succès de [illegible] des [illegible] en Europe et en Amérique lui permettent de garantir un
SOULAGEMENT A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT
et qui le consulteront. Le Dr Davieson a été surtout remarquablement heureux dans ces
TRAITEMENTS PAR CORRESPONDANCE
Il est, cependant, préférable qu'une entrevue en notre lieu, si c'est possible.
Le Dr DAVIESON appelle surtout l'attention des personnes qui se confient aux soins de charlatans ignorants, sur un fait: qu'ils ne font qu'augmenter leurs maux. Le médecin qui comprend sa profession et qui travaille intelligemment à la faire avancer dans l'intérêt de l'humanité ne doit pas être blâmé s'il y recourt [illegible] jamais le Dr Davieson a [illegible] des médecins eux-mêmes, est une preuve que tous ceux qui s'adressent à lui peuvent avoir une FOI IMPLICITE EN UNE CURE PROMPTE ET PERMANENTE.
Le travail du Dr DAVIESON "Practical Observations" qui en est à sa 100me édition, sera reconnu comme un guide de valeur et sera obtenu gratuitement sur demande.
Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 7 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane, à la Nlle-Orléans, jusqu'au 30 avril, après quelle date son adresse sera au No 1707 rue Olive, à St. Louis, où il est domicilié depuis nombre d'années.
Heures de consultation à son bureau: de 10 heures a m à 3 heures p m, et de 6 à 8 heures p m. Le Dimanche de 10 heures a m à 2 heures p m seulement. 19 an—au 30 avril

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No. 104 rue du Canal.
Vingt-Septième Etat Annuel.
CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,530 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,518 80	
Total des primes	$318,505 43	
Moins primes non acquises	84,003 00	
Primes nettes 31 mai 1881	$234,502 43	
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$54,[illegible] 30	
Sur risques maritimes	5,192 27	
Sur risques de rivières	6,[illegible] 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 97	
Réassurances et primes remboursées	16,942 41	108,574 03
Profits		$126,928 4[illegible]

La compagnie a l'actif suivant

Propriétés foncières	$228,98[illegible]
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques en nantissement	145,363 63
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	50,808 55
Primes en voie de collection	35,925 38
Scrip de ville ($6,279 39)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	73,371 72
	$687,546 38

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.
MICHEL V. DEJEAN, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.
Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payable sur demande.

DIRECTEURS.
P. Maspero, J. J. Fernandez,
Paul Fourchy, John Geddes,
John B. Lallande, D. Fatjo,
Edward Toby, R. A. Chalfaix,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
E. W. Taylor. 12juit

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. H. Schaeffer vs Sophie Schilling.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 1 33—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 11 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No Douze, dans l'îlet No Un, borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Jersey et Levée, le dit lot forme un des coins des rues Levée et General Taylor et mesure trente-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Levée, vingt-un pieds un pouce sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la rue General Taylor de cent vingt-un pieds trois lignes et une profondeur sur l'autre ligne du lot numéro Onze de cent vingt pieds, le tout au pied américain, et conformément à un plan dressé par A. G. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849 déposé dans les archives de J. R. Beard, anciennement notaire en cette ville.
Acquis par le défendeur par achat de plaignant, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire en cette ville, le 20 juillet 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions —1° L'acquéreur assumera le paiement du billet en circulation de trois cent piastres ($300) en date du 20 juillet 1880 et fait payable un an après date avec intérêt de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement.
2° Et la balance comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8fév—8,15,22—1,8,11mars.

R. H. Finspollor vs. Les héritiers d'Herman Eusterstein et Bertha Syvel, tutrice et veuve en communauté.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5136—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 11 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme la propriété de la Batture dans l'îlet No Quatre A, borné par les rues Lafayette, Girod, Front et Delta, désigné par le No Un du dit îlet, sur un plan de L. H. Pilié, en date du 21 mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Delta, vingt quatre pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du fond sur une profondeur et façade sur la rue Lafayette de cent vingt-cinq pieds quatre lignes, et une profondeur de cent vingt-cinq pieds trois lignes, sur la ligne du lot numéro deux, le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Delta, Lafayette et Front. Lequel lot de terre a été acquis par Herman Eusterstein, de la ville de la Nlle-Orléans, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 3 juillet 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7fév—7 14 21 28—7 11mars

Succession de William H. Morgan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 2846—En vertu d'un ordre de vente en date du 6 février 1882, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 14 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Broad, Bienville et White, la quelle portion de terre mesure, au pied américain, soixante neuf pieds un pouce et une ligne de face à la rue Broad sur une profondeur de cent vingt-un pieds sept pouces et six lignes sur la ligne touchant au lot No dix huit et cent vingt-un pieds sept pouces plus ou moins sur l'autre ligne vers la rue Douane, étant la totalité des lots numéros dix-sept et dix huit et un pied huit pouces et trois lignes du numéro dix-neuf.
Acquise par feu William H. Morgan de Vincent Miles, conformément à un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 12 janvier 1881.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 fév—10 17 24 mars 3 10 14

Elijah Bush vs. Oscar Pilman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 5,280.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 29 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le bourg de Duvezé, sur la rive droite du fleuve Mississippi, maintenant Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatorze de l'îlet numéro quarante, borné par les rues Newton, Franklin, Homer et Verret, le dit lot de terre mesure, au pied français, trente pieds de face sur la rue Newton, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, formant l'encoignure des rues Newton et Franklin le tout conformément à un plan dressé par A. D'Hemecourt, le 19 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire anciennement notaire en cette ville, comme plan No 195 du livre de plan No 3 b's.
Acquis par le défendeur par achat de Veuve J. B. Olivier conformément à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 10 mai 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—3,11,18,25,29 mars

Wm B Thompson vs Mary Bell et son mari.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 5381 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 29 mars 1882, à midi, des propriétés ci-dessus décrites, à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent et qui y en dépendent en quelque sorte, situés dans le Septième District de cette ville anciennement dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson (dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Adams, Hampson et Hillary, les dits lots sont désignés par les numéros Dix et Onze de l'îlet numéro dix-neuf 'B' sur un plan déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro cent neuf et qui se touchent, ils mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces entre lignes parallèles au pied américain.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse Mary Bell par achat de Thomas Averson, conformément à un acte passé pardevant Frederick Deibel, un notaire en cette ville, le 2 juillet 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25 fév—25 3 11 18 25 29 mars

Urban Theures vs Vve J. H. Werner, née Helena Muhlert.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5265—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 mars 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Rickerville, paroisse de Jefferson, maintenant le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept de l'îlet numéro quarante, qui est borné par les rues Léontine, Pitt Valmont et Prytania, conformément à un plan dressé par B. Buisson et W. Thornton Thompson, en date du 23me jour du mois de mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire en cette ville; lesquels dix lots mesurent chacun vingt-huit pieds dix pouces de face à la rue Valmont sur une profondeur de cent vingt-trois pieds un pouce entre lignes parallèles; le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Valmont et Pitt.
Acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de S. L. Hill par acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire, le 19 février 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24, mars 3 10 17 24 28

TREMBLET
No 7 RUE DECATUR O RUE DECATUR No 7
TREMOULET
Vis à vis
LA POSTE
Attendu par LOUISIANA:
235 Barriques Vins Rouge et Blanc.
CASTELMORON, BERGERAC,
MONTFERRAND, COTES DE BOURG,
COTES DE FRONSAC, LUDON,
ST. EMILION, MARGAUX,
CHAT. VERNOUS, SAUTERNES, ETC.
En magasin et en douane
50 Barriques Vins fins classés
PAPE CLEMENT,
CHAT. LALLANDE,
PONTET CANET,
CLERC-MILON, &c,
20,000 Bouteilles Vins de choix, depuis le bon ordinaire jusqu'aux Grands vins.
SHERRIES—Domecq, Gonzales Byas, Duff Gordon.
PORTOS—Sandeman, Offley.
CHAMPAGNES—Roederer, Moet & Chandon, &c.
VIEUX COGNACS, WHISKEYS, RUMS, LIQUEURS FINES, MUSCAT, BIERES, &C., &C.
Le tout à prix réduits. Livraison à domicile, à la convenance des acheteurs. 26fév—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 25 février 1882.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.
LISTE DES MESSIEURS.
Abes Dominique Mr, Dupetay Valentine
Alberti Carlo al Signor, Equrrola Josard Alder
Ommarata Giuseppe al Sgr, Fassan Mr
Coste Dominique Mr, Peyout Jean Mr
Colentano Gaetano al Sgr, Pellot Pierre
Dessey Constance Mr, Reille Jacques
Salvado Franquiline.
LISTE DES DAMES.
Navarre Clothilde Mlle
Valleho Gustave Mme Vve.
W. L. McMILLAN,
Maître de Poste.

AVIS DE SUCCESSION.

Successions de Southern Monet et de Betsy [illegible].
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5414—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte final présenté par P. S. Wiltz, administrateur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2mars—2 7 11

Succession de John McHugh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3991—Division A—Attendu que Patrick McHugh a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John McHugh, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 mars—2,7,11

Succession de Johanna B. O'Sullivan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 5079. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Cornelius B. O'Sullivan, tuteur naturel, et comme tel administrateur cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26fév—26 2 7 mars

Succession de John McHugh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3391—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John McCaffrey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 fév—26,2,7 mars

Succession de Albert Chapsky.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5412—Division —Attendu que Mme Nancy Adams, veuve de Albert Chapsky a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Chapsky son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
1ermars—1 5 10

Succession de Pauline Chabert, femme de Gustave Auguste Hyver.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5388—Division —Attendu que Gustave Auguste Hyver a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Pauline Chabert, sa femme, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er mars—1 5 10

Succession de Ann McHugh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4136 — Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John McCaffrey, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25fév—25—1,5mars

Succession de Catherine Leibrook, femme de John S. Aithens.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5417—Division —Attendu que John S Aithens a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Leibrook, femme de John S. Aithens, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er mars—1,5,10

Succession de Léontine Baker, "alias" Clara Woods.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans Division —. No. 5410—Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Léontine Baker "alias" Clara Woods décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1mars—1 5 10

Succession de Valsin Consienne.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 5416—Division —. Attendu que P. S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Alsin Consienne décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1 mars—1,5,10

Avis aux créanciers.
Frederic Jaufroid vs. ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 201.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er mars—1,5,10

Interdiction de John McHugh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 429. — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John McCaffrey, curateur dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 fév—26—2,7 mars

Interdiction de Mme Paul Lagay.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2018—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul Lagay, curateur de Mme Paul Lagay, interdite, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1er mars—1 5 10

Avis d'Election.
BUREAU DU SHERIF CIVIL
De la Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 23 février 1882.
CONFORMÉMENT à une proclamation lancée par Son Excellence Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à la date du 23 février 1882, m'ordonnant de convoquer une élection dans le Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans pour remplir la vacance causée dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat par la mort de Cornelius Gleason, qui était le Représentant du Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans.
Avis est donné par la présente qu'une élection aura lieu, suivant la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, LUNDI 20 mars 1882, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans le Second District Représentatif de la paroisse d'Orléans, dans le but d'élire un Représentant du dit District à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat pour remplir la vacance causée par la mort de Cornelius Gleason, ex-Représentant du dit District.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25fév—

OUVERT JOUR ET NUIT.
TELEPHONE dans le Magasin.
P. L. Cusachs,
PHARMACIEN,
158 - - CANAL - - 158
Et 1, 3, 5, et 7 rue Baronne.
Le Département des Prescriptions et du Laboratoire sont sous la direction du chimiste distingué
ROBT. N. GIRLING.
Médicaments et Drogues
ABSOLUMENT PURS.
Deux commis compétents remplissent les formules de nuit.
Assortiment complet d'eaux Minérales étrangères et du pays.
SAVONS ET PARFUMERIES
DE
Piver, Pinaud, Coudray et Lubin.
Protecteurs de la poitrine et des poumons, en feutre anglais.
Agent pour la vente du Sarsacura de Blair, le grand purificateur du sang.
Sirop de Blair pour les poumons.
Onguent de Blair pour les hémorroïdes, les guérit immanquablement.
Onguent carbolic de Blair, etc.
P. L. CUSACHS,
158 rue du Canal, 1, 3, 5 et 7 rue Baronne.
Pharmacie ouverte jour et nuit.
26 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES
MONITION.

DANS L'AFFAIRE FAZENDE ET SEIXAS DEMANDANT UNE MONITION.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 5,406.
ATTENDU que Paul O. Fazende et H. O. Seixas sont les propriétaires de la propriété ci-après décrite, savoir:
UN CERTAIN ILET DE TERRE, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant d'une façon quelconque, dans le premier district de la ville de la Nlle-Orléans, Est de la Louisiane, compris entre les rues Broad, Gasquet, Canal, Jackson, White et Canal, renfermant trente-six lots de terre, numérotés de un à trente-six inclusivement conformément au plan dressé par F. N. Tourné, en date du 16 juin 1857 et déposé en l'étude de R. J. Ker, notaire, dans la dite ville de la Nlle-Orléans. Les dits lots mesurent comme suit: Les lots un, deux, trois et quatre, trente pieds de face chacun à la rue du Canal, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds dix pouces trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro un formant le coin des rues Canal et White; les lots numéros de cinq à douze inclusivement, trente pieds de face chacun à la rue du Canal sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces trois lignes entre lignes parallèles, les lots numéros treize, quatorze et quinze, trente-deux pieds de face chacun à la rue du Canal, sur une profondeur de cent trente-neuf pieds neuf pouces trois lignes, le lot numéro seize formant le coin des rues Canal et Broad, trente-deux pieds neuf pouces cinq lignes de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent trente neuf pieds neuf pouces trois lignes et face à la rue Broad. Les lots numéros de dix-sept à vingt-deux inclusivement, trente pieds de face chacun à la rue Broad sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot numéro dix-sept, une profondeur de cent trente pieds quatre pouces trois lignes, le lot numéro dix-huit, une profondeur de cent trente pieds huit pouces six lignes; le lot numéro dix-neuf, une profondeur de cent trente-un pieds un pouce une ligne; le lot numéro vingt, une profondeur de cent trente-un pieds cinq pouces quatre lignes; le lot numéro vingt-un, une profondeur de cent trente-un pieds neuf pouces sept lignes; le lot numéro vingt-deux, une profondeur de cent trente-deux pieds deux pouces deux lignes sur la ligne du lot numéro vingt-un, et une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces sur l'autre ligne et face à la rue Gasquet dont il forme l'encoignure, les lots numéros vingt-trois à trente inclusivement, trente pieds chacun de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces trois lignes, entre lignes parallèles; les lots numérotés trente un à trente-quatre inclusivement, trente pieds de face chacun à la rue Gasquet, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds dix pouces trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro trente quatre formant l'encoignure des rues White et Gasquet, les lots numéros trente cinq et trente-six, trente pieds de face chacun à la rue White sur une profondeur de cent vingt pieds.
Et, attendu que la dite propriété ainsi décrite a été adjugée à eux le 6 août 1881, pour la somme de sept mille quatre cents dollars comptant par le shérif civil de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et vente dans l'affaire d'Emile Bouny vs. Joseph Hernandez, numéro trois mille six cent soixante-onze, sur le dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Et, attendu que la dite propriété ainsi décrite a été adjugée à Joseph Hernandez, qui a transféré au demandeur, le 16 mars 1880, pour la somme de cinq mille dollars, en vertu d'un writ de saisie et de vente, et aussi par le consentement des parties intéressées dans la cause intitulée Henry Frellsen vs. A. M. Baldwin et autres, No 25,877 du dossier de l'ancienne Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Et, attendu que les dits Fazende et Seixas ont demandé à la cour l'homologation et la confirmation des deux dites ventes dans les deux dites affaires, et une monition à cet effet.
Donc, par les présentes et cette monition, sur leur demande et par décret de la cour, toutes personnes ayant des titres à la dite propriété, par suite d'informalités, d'ordres, de décrets ou de jugements de la cour dans les deux dites affaires, Nos 3,671 et 25,877, en vertu desquels les deux dites ventes ont été effectuées, ou toute irrégularité ou illégalité dans les évaluations et annonces quant à l'époque et au mode de vente, ou tout autre défaut, sont informées, notifiées et invitées à faire savoir les raisons pour lesquelles, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis dans les journaux, les deux dites ventes ainsi faites ne seraient pas confirmées et homologuées.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1882
N. H. RIGHTOR, Juge.
JAS T. CLARKE, Greffier.
Une copie exacte.
Bureau du greffe
Nouvelle-Orléans, 28 février 1882.
1 mars—3f E. A. LUMINAIS.

MONITION.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
FRANCISCO P. MARTINEZ
CONTRE
GEORGE FATZER.—No 2451.
ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX QUE CES PRÉSENTES CONCERNENT SALUT.
ATTENDU, Qu'Eugène Erath, de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, a acheté en vente publique, faite par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, le 24 mai 1881, en vertu d'un writ de fieri facias adressé par la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à Thomas Duffy, shérif civil pour la dite paroisse, dans le procès de Francisco P. Martinez contre George Fatzer, No 2451, des rôles de la dite cour, la propriété ci-après décrite, et a demandé à cette cour une monition ou annonce conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, des Statuts Révisés de la Louisiane.
C'est pourquoi, maintenant, vous et toutes les personnes intéressées, vous êtes cités et avertis au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour civile pour la paroisse d'Orléans, que si vous avez quelque titre, à la propriété ci-après décrite, en conséquence de quelque informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, sous l'ordre de laquelle la vente a été faite, ou quelque irrégularité ou illégalité dans l'estimation ou annonce pour le temps ou le mode de vente ou tout autre raison, de dire, dans les 30 jours de la date de cette monition insérée dans les journaux publics, la cause pour laquelle la vente ainsi faite ne devrait pas être confirmée et homologuée.
Que la dite vente de la propriété ci-après décrite, Eugène Erath est devenu acquéreur pour le prix et la somme de douze cent cinq piastres ($1,205).
Description de la propriété telle est contenue dans l'acte de vente du shérif enregistré au bureau des aliénations le 2 juin 1881, livre 15, folio 451, et enregistré au bureau du greffier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 4 juin 1881, livre 9, folios 9, 10, 11 et 12.
La moitié de l'intérêt indivis de George Fatzer dans la succession décrite suivants:
1. Un lot de terre borné par les rues Gravier, Perdido, St. Pierre et St. Paul, désigné par le No 3 et mesurant 17 pieds 4 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et les améliorations qui s'y trouvent; et
2. Un lot dans le Second District, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Royale, Bourbon et Ste Anne, formant l'angle des rues Bourbon et Ste Anne, et mesurant (mesure française) 31 pieds 8 pouces de face à la rue Ste Anne, sur 54 pieds de profondeur et de face sur la rue Bourbon et 21 pieds 8 pouces de large sur la ligne du fond, plus ou moins, avec les améliorations, comme il appert de l'acte de transfert exécuté par Thomas Duffy, shérif civil pour la paroisse d'Orléans, à Eugène Erath, et daté Nlle-Orléans, le 2 juin 1881.
Nlle-Orléans, 27 février 1882.
N. H. RIGHTOR, juge
JAS. T. CLARK, greffier.
Copie conforme.
Bureau du greffier, Nlle-Orléans, 27 février 1882.
E. A. LUMINAIS, député-greffier.
1er mars—1 10 20 30

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
Factors & Traders.
49.....RUE CARONDELET.....49
Capital payé $1,000,000
ED. A. PALFREY..................Président
JOHN CHAFFE....................Vice-Président
THOMAS F. WALKER.................Secrétaire
Polices émises couvrant les risques d'incendies, de rivière et de marine, aux plus bas prix du tarif.
DIRECTEURS
John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
Samuel Friedlander, A. M. Bickham,
R. M. Walmsley, Louis Bush,
A. H. May, A. Brittin,
T. Lytt. Lyon, G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham,
William J. Behan, John I. Adams,
R. F. Eshleman, R. T. Buckner,
Charles Chaffe, Henry Abraham,
A. T. Janin, Charles E. Black
William A. Gwyn.
1er sept—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN..................Président.
S. B. NEWMAN.................Vice-Président.
CHAS. E. RICE..................Secrétaire
Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. Hernsheim, Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell, Wm. B. Conger,
F. E. Mortimer, John M. Parker,
Reuben G. Bush, George Martin,
Edward Nalle, Henry L. Flash,
W. W. Swain, J. J. Nolan,
A. H. Seward, Lucien Delery,
U. Marinoni, Louis Prados,
Chas. H. Dolson, Charles Newman,
B. F. Grigsby, S. C. Conlon,
Wm. A. Phelps, John Calder,
Ferd. Marks, Wm. R. Lyman,
E. H. Adams 10 juil—1 an

[illegible] de la rue Dumaine aux Fair Grounds.
Station de départ: rue du Canal, station Clay, Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue [illegible].—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St Pierre, et principalement par la rue de Jeaulines jusqu'à la rue du Canal.